

Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° 21.04-16-04

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de DYKAC,
le 16/04/2021, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles
par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 36000935
- Marque : HEXING
- Type : HXF380
- Constante d'impulsion : 10.000 imp/1kWh
- Rapport TC : 200/15(A) /Rapport TP : 1/1(V)
- Classe : 0,5S Année : 2018
- Calibre: 3x57.7.1100...230/400V 1(10)A Fréquence: 50Hz
- Indexes : k1 120477.4 kWh, k2 9018 kWh (k1+k2) 129793 kWh, Pmax 19.2 kW

Installé et utilisé par Mr Institut Français du Sénégal

à l'adresse Avenue Cheikh Anta DIOP x Rue FA 13

CONSTATS EXTERNES :

A1 - plombs

Fils plomb coupé (s)
Fils inexistant

A2 – Scellés du boitier

Nr. scellés du boitier 285835 CIC
Plombs falsifiés
Autres plombs

A3 - Capots

dévissé
ouvert
cassé
percé

A4 – Ecran LCD

cassé
eteint

A5 - Raccordements

Bouclage du compteur
Bouclage des TC
Isolation des TP

CONSTATS INTERNES :

B1 – Circuit du compteur
Carte Mère manipulé

COMMENTAIRES :

pas

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

CJH

SENELEC

Am 16/04/2021

CLIENT

Protocole d'étalonnage des compteurs de la SENELEC

PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 16/06/2025 à 16H14

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°
36000935..... Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : l'Institut Français du Sénégal
- Raison Social :
- Adresse : Avenue Cheikh Anta DIOP x Rue FA13
- Type de compteur : 4XF500
- Compte de contrat :

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)
N° 25-06-16-04 du 16/06/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

CONFORME

NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS



SENELEC


16/06/2025

LE CLIENT